

CONTRAT DE LOCATION 2010

Entre la **S.A.R.L. Le Ruou**

&

Mr ou Mme ou Mlle _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

① Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ① Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ① Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ① Bureau : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Fax Domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Fax Bureau : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Email : _____ @ _____

Accompagné(s) de

1- NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : _____

2- NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : _____

3- NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : _____

4- NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : _____

5- NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : _____

6- NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : _____

7- NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : _____

8- NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : _____

Observation

Handicap* : _____

* Afin que nous puissions prévoir un emplacement à proximité des commodités et facile d'accès (Terrain en Pente)

Desiderata : _____

Comment nous avez vous connu ??

① JE LOUE

Du ____ / ____ / 2010 au ____ / ____ / 2010

Un Emplacement **OU**

(Du 4/7 au 30/8 - Arrivée : de 14h à 19h - Départ : Avant 11h)

Privilège (120m² Mini) Nature (70 à 100m²)

Camping Car Caravane Tente

Dimension : _____ m x _____ m

Nb de Personnes : _____ (Maxi 6 personnes)

Electricité 6A Electricité 10A Location Réfrigérateur

Un Hébergement

(Du 4/7 au 30/8 - Arrivée : de 16h à 19h - Départ : Avant 10h)

Cyrus (4+1 Places) Bengali (4/5 Places)

Loisir Home (4 Places) Chalet (5 Places)

Standard Home (4 Places + 2 possibles en convertible)

Maxi Home (6 Places + 2 possibles en convertible)

Nb de Véhicule(s) : _____ Nb Animal(aux) (à jour de vaccination) : _____ Nb de Tente(s) supp - 4m² Maxi : _____

② JE SOUHAITE RESERVER (ATTENTION : Dans les locations Draps & Oreillers non fournis)

Parasol(s) – Nb : _____ Bain(s) de soleil– Nb : _____ Paire de Draps– Nb : _____

Tonnelle(s) – Nb : _____ Kit(s) Linge– Nb : _____ Oreiller(s)– Nb : _____

Demi Pension (Règlement sur place à l'arrivée) : Nb Adultes (+12ans) : _____ - Nb Enfants (4/12ans) : _____

③ JE SOUSCRIS

A la Garantie Annulation (Facultative) vivement recommandée – « Celle ci ne dispense pas de l'assurance responsabilité civile qui elle est obligatoire » - **POUR MON SEJOUR : 19 € (Voir garanties dans les conditions générales de location)**

④ JE VERSE

Un acompte de _____ € pour la location de mon emplacement

MONTANT A VERSER : 10 € X nombre de jours réservés + 24.50 € frais de réservation + si adhésion à la garantie annulation 19 €

Un acompte de _____ € pour la location de mon hébergement

MONTANT A VERSER : 25 % du prix de la location (hors taxe et éventuelle réduction) + 24.5 € frais de réservation + si adhésion à la garantie annulation 19 €

⑤ JE REGLE PAR

Chèque Bancaire ou Postal **FRANÇAIS** Mandat Chèques Vacances

Carte Bancaire dont j'accepte le prélèvement sur mon compte

COORDONNEES DE MA CARTE : ____ / ____ / ____ / ____ - VALIDITE : ____ / ____ - CRYPTOGRAMME : _____

Virement – **ATTENTION Tout virement non reçu dans un délai de 15 JOURS entraînera L'ANNULATION DE LA RESERVATION**

R.I.B. : FR31-3002-03932-0000070675A-07 / CODE BIC OU SWIFT : CRLYFRPP / CL LORGUES (3973)

IBAN : FR31-3000-2039-3200-0007-0675-A07 / CODE BIC OU SWIFT : CRLYFRPP / CL LORGUES (3973)

⑥ JE M'ENGAGE A REGLER LE SOLDE :

DE MA LOCATION 4 SEMAINES AVANT LE DEBUT DE MON SEJOUR auquel seront joints une enveloppe timbrée et 2 chèques de caution (NON ENCAISSES) l'un de 200 € en garantie du matériel et le second de 60 € en garantie du nettoyage.

DE MON EMPLACEMENT DANS LES 48 HEURES SUIVANT MON INSTALLATION après l'avoir choisi.

⑦ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location reprises au verso et les accepte intégralement (Signature au dos).

Je retourne le présent imprimé auquel je joins mon acompte. Je recevrai en retour une facture pro forma.

A _____ Le ____ / ____ / 20 ____

SIGNATURE(S)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1 - TARIFS

Le prix arrêté lors de la réservation comprend : l'eau chaude, l'accès à la piscine, aux installations et aux animations sportives et ludiques (Hors activités avec participation). En outre, nos hébergements locatifs comprennent l'équipement complet, le gaz et l'électricité. **Draps et oreillers ne sont pas fournis** (location possible sur réservation).

2 - MODIFICATIONS

Le locataire devra signaler par courrier toute modification concernant son séjour, le nombre d'occupants, de véhicules, etc (Frais 16 €)... Elle devra être réglée, au plus tard, à l'arrivée. Le contrat est nominatif et ne peut être cédé qu'avec l'accord de la SARL LE RUOU (Frais de Transfert : 50 €).

3 - RESERVATION

Le contrat est formé à partir de la réservation définitive. Celle-ci n'interviendra qu'après réception du contrat et de l'encaissement de l'acompte accompagné des frais de réservation (24.50 €). Elle sera confirmée en retour par la S.A.R.L. LE RUOU.

L'acompte est de 25 % du prix total pour les hébergements ou de 10 €/jour pour les emplacements + 24.50 € de frais de réservation : par emplacement ou par hébergement. Le solde est payable au plus tard 4 semaines avant le début du séjour pour les hébergements, (**possibilité de paiement échelonné avec accord préalable de la direction**), dans les 48 heures après avoir choisi, pour les emplacements. Les séjours en hébergement dont le montant total est inférieur à 150 €, ou devant débiter moins de 4 semaines avant la date de réservation, doivent être payés dans leur intégralité. En cas de non respect des conditions ci-dessus la S.A.R.L. LE RUOU se réserve le droit de considérer que la réservation a été annulée avec les conséquences du paragraphe ci-dessous.

Aucune réduction ou remboursement ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

a - Pour les emplacements : toute contestation sur l'emplacement doit être faite, dans les 48 heures suivant l'arrivée auprès de la direction qui s'efforcera, dans la mesure du possible, de proposer un emplacement correspondant aux attentes du client. Dans le cas contraire ce dernier ne pourra se soustraire à son engagement ni réclamer de remboursement : **la réservation n'étant pas obligatoire**. L'emplacement doit être libéré avant 11 heures propre et débarrassé de tout objet et détritiques Il ne devra subir aucune modification (rigoles, barrières, plantations...).

b - Pour les hébergements : Les séjours vont du **(samedi) 16 heures au (samedi) 10 heures**. Des aménagements peuvent être autorisés en fonction des possibilités, mais ils sont souvent difficiles en haute saison. **En basse saison, les horaires, jours d'arrivée et de départ se font selon convenance et en accord avec la direction.**

4 - HÉBERGEMENTS LOCATIFS - CAUTION

Toutes nos locations sont équipées pour le nombre d'occupants quel que soit leur âge. Dans votre location vous trouverez une fiche d'inventaire à réaliser par vos soins. Toute anomalie ou manquement doit être signalé dans les plus brefs délais et au plus tard le lendemain de l'arrivée avant 12 heures afin de ne pas en subir le préjudice. Un chèque de caution de 200 € (en garantie des éventuels frais de remise en état, dégradations, bris ou perte de matériel non signalés et réglés avant le départ) et de 60 € (en garantie du nettoyage) - **non encaissés** - seront joints au règlement du solde du séjour (4 semaines avant l'arrivée). Ceux-ci seront renvoyés par courrier ou restitués avant le départ après contrôle par l'entreprise de nettoyage.

5 - ARRIVÉE ANTICIPEE OU RETARDEE

ANTICIPEE : Dans tous les cas après accord de la direction seule habilitée à déterminer la faisabilité.

RETARDEE : En l'absence de message télégraphié (fax, téléphone, mail) précisant que la date d'arrivée a dû être différée, l'emplacement ou l'hébergement redevient disponible 48 heures après la date prévue d'arrivée. Le paiement intégral des prestations demeure exigé, et ne peut faire l'objet d'un remboursement sauf en cas de souscription à la garantie annulation (cf. chapitre 06)

6 - ANNULATION - GARANTIE

Elle doit obligatoirement être faite par écrit : lettre, fax, ou mail. La date prise en compte pour l'annulation sera celle de l'expédition. En cas d'annulation il vous sera retenu ou vous resterez à nous devoir :

- Dans tous les cas, les frais de réservation (24.50 €), et pour les souscripteurs, la Garantie Annulation (19 €).

- A titre d'indemnité de rupture de contrat :

80 € si l'annulation intervient entre 46 et 75 jours avant la date prévue d'arrivée. (Au delà l'acompte est remboursé)

L'intégralité de l'acompte si l'annulation intervient entre 30 et 45 jours avant la date prévue d'arrivée.

L'intégralité du montant total du séjour si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

Afin d'éviter tout désagrément ou litige, **l'adhésion à la Garantie annulation est vivement recommandée car elle seule assure le remboursement des sommes versées (Plafond 1000 €) lors d'une annulation en cas de force majeure fortuite dûment constatée (Décès ou hospitalisation par suite de maladie ou d'accident d'un ascendant ou descendant au 1^{er} ou 2^{ème} degré. Dommages importants sur biens propres nécessitant votre présence, licenciement économique, vol ou destruction totale du véhicule et ou caravane dans les 8 jours précédents l'arrivée)**. Sitôt arrivé la garantie cesse.

7 - ANIMAUX DOMESTIQUES

La présentation du carnet à jour de vaccination, le tatouage et le port du collier sont obligatoires pour tout animal domestique. Aucun animal ne doit être laissé seul dans une location. La présence permanente d'un membre de la famille est obligatoire à proximité de l'animal. Les animaux bruyants ou agressifs ne peuvent être admis à l'intérieur du camping. La direction se réserve le droit d'exclure le ou les propriétaires des animaux dont le comportement aurait ou pourrait causer une gêne ou un danger pour autrui. Dans ce cas aucun remboursement ne pourrait être exigé. Les dégradations faites par un animal sont à la charge de son propriétaire ou de son accompagnateur.

8 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Disponible sur simple demande à la réception)

Toute personne présente sur le camping s'engage à respecter le règlement intérieur notamment en ce qui concerne le calme nocturne. A cet effet il est particulièrement recommandé aux parents d'inviter leurs enfants à regagner leurs hébergements à la fin des animations.

9 - RESPONSABILITÉ

Une assurance Responsabilité Civile incluant l'activité Camping-Caravaning est obligatoire.

La responsabilité de la S.A.R.L. LE RUOU, dans la limite de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour.

- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installation(s) du camping imputable soit au(x) client(s), à un tiers étranger ou à un cas de force majeure.

- Dommages causés ou subis par les véhicules stationnant ou circulant dans l'enceinte du camping.

- Blessure ou accident pouvant survenir lors des animations organisées à l'intérieur ou à l'extérieur du camping.

Toute réclamation relative aux conditions de déroulement du séjour doit être formulée sur place auprès de la Direction de la S.A.R.L. LE RUOU pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes.

Les litiges éventuels seront de la compétence des tribunaux de Draguignan.

A _____

SIGNATURE(S)

Le ____ / ____ / 20__